

■ **Marc-André Cornuz, Expert Immobilier**, à Blonay, CH-550-1037753-6 (FOSC du 28.01.2004, p. 15/2090902). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 8 janvier 2008, la succession répudiée du titulaire de cette entreprise individuelle a été déclarée en faillite avec effet à partir du 8 janvier 2008.

Journal no 2964 du 04.03.2008
(04379722 / CH-550.1.037.753-6)